



# MIO AUTOSOLIDAIRE, LE SERVICE D'AUTOPARTAGE EST OUVERT

Le service d'autopartage solidaire mis en place à titre expérimental par la Communauté de communes dans deux communes de son territoire, Veyreau et Rivière-sur-Tarn est ouvert. Grâce à une équipe de bénévoles déjà en place, les habitants de ces secteurs peuvent d'ores et déjà réserver leurs trajets. Mio autosolidaire est le dernier service du bouquet de mobilités pour les territoires ruraux

*Publié le 13 mars 2026*

## L'AUTOPARTAGE SOLIDAIRE

Deux véhicules électriques (Peugeot E-Rifter de 5 places) sont mis à disposition dans deux communes rurales : Veyreau et Rivière-sur-Tarn. Ils permettent à des conducteurs bénévoles volontaires de transporter des habitants sans solutions de transport. L'offre ne remplace pas les services de taxi ou VSL et complète le Transport à la demande (TAD).

Gilles, à Veyreau, Didier et Éric à Rivière-sur-Tarn sont tous les trois de jeunes retraités, engagés dans le monde associatif et plus globalement pour l'intérêt général. Ils sont d'ores et déjà mobilisés comme conducteurs bénévoles dans les équipes qui se constituent dans ces deux communes avec l'aide des deux mairies partenaires. Ainsi, le service est prêt à accueillir les premières demandes des habitants. Pour eux, la dimension d'entraide et de lien social est importante. Ils vont pouvoir aider leurs voisins à se déplacer quand aucune autre solution n'existe.

L'intérêt pour est de bénéficier d'un véhicule neuf, électrique, floqué, et équipé pour cela, tout en faisant ses déplacements personnels (courses, rendez-vous...). Ils bénéficient de deux heures de stationnement gratuit à Millau et d'une formation à l'écoconduite.

## A QUI CELA S'ADRESSE ?

A tous les habitants de Rivière-sur-Tarn, de Veyreau et des communes alentours qui ne disposent pas d'autres solutions de transport pour leurs trajets. Ils peuvent être pris en charge à domicile pour se rendre à Millau-Creissels quel que soit le motif : des courses, des démarches administratives, des rendez-vous médicaux, des visites familiales ou pour les loisirs...

**Après une démonstration pour trois bénévoles, Gilles, Didier et Eric, le premier véhicule est parti en direction de Veyreau jeudi 12 mars 2026, en présence de Yannick Douls, vice-président de la Communauté de communes en charge des mobilités et des maires de Rivière-sur-Tarn et Veyreau, Chrisitan Forir et Régis Cartayrade.**

## Un bouquet de 3 solutions de mobilités alternatives :



A la fin de l'année 2024, la Communauté de communes Millau Grands Causses a obtenu le soutien financier de l'État dans le cadre de l'axe 3 (Mobilités durables en zones rurales) des fonds verts, pour un montant de 156 138€, soit 50% des dépenses de la Communauté de Communes Millau Grands Causses, pour la mise en place d'un bouquet de mobilités alternatives comprenant les 3 services suivants : un partenariat avec Karos pour la mise en place de l'incitation financière au covoiturage ; la mise en place d'une nouvelle formule de Transport à la Demande depuis le 1er septembre 2025, la création d'un nouveau service de transports solidaires au début de l'année 2026.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

<https://www.cc-millaugrandscausses.fr/information/actualites/le-service-dautopartage-solidaire-est-ouvert-12562>

1. Inscription au service au moins 1 semaine avant mon premier trajet.
2. Appel au standard téléphonique 05 31 97 02 98 au plus tard 2 jours ouvrés avant la date du trajet demandé (réservation du lundi au jeudi de 9h30 à 12h).
3. Vous êtes recontacté lorsqu'un bénévole est disponible pour effectuer le trajet.
4. Le jour J, le bénévole vous récupère à l'endroit du rendez-vous convenu et vous accompagne à votre destination (aller et retour).



## LE SERVICE RECHERCHE SES CONDUCTEURS BÉNÉVOLES !

**Devenez conducteur bénévole à bord d'un véhicule électrique de la Com'com au départ de Veyreau ou de Rivière-sur-Tarn**  
**Renseignements au 06 73 28 76 34**

Devenir conducteur solidaire, c'est :

- transporter gratuitement des personnes sans solution de transport
- créer du lien en aidant ses voisins à se déplacer quand aucune autre solution n'existe
- bénéficier d'un véhicule neuf, électrique, floqué, et équipé pour accompagner les personnes et satisfaire ses propres besoins de déplacement (courses, RDV...)
- bénéficier d'une formation à l'écoconduite mais aussi de 2h de stationnement gratuit à Millau.